

## Année de la foi : les indications à l'intention des évêques

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise universelle](#), [Perepiscopus](#), [Vatican](#)

Date : 12 janvier 2012



Le 7 janvier a été publiée une note de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, contenant des indications pastorales pour vivre l'année de la Foi. [Cette note est à lire ici](#). Concernant les diocèses, et donc même les diocèses de France, voici les 10 points demandés par Rome :

1. Il faut souhaiter que, dans chaque Église particulière, on fasse une célébration d'ouverture et une conclusion solennelle de l'*Année de la foi*, pour « confesser la foi dans le Seigneur ressuscité dans nos cathédrales et dans les églises du monde entier ».
2. Il sera opportun d'organiser dans chaque diocèse du monde une journée sur le *Catéchisme de l'Église catholique*, en invitant particulièrement les prêtres, les personnes consacrées et les catéchistes. À cette occasion, par exemple, les éparchies orientales catholiques pourront faire une réunion de prêtres pour témoigner de leur sensibilité et de leur tradition liturgique propres à l'intérieur de l'unique foi au Christ ; ainsi les jeunes Églises particulières en terre de mission pourront-elles être invitées à donner un nouveau témoignage de la joie de la foi qui les caractérise tant.
3. Chaque évêque pourra consacrer une lettre pastorale au thème de la foi, en rappelant l'importance du Concile Vatican II et du *Catéchisme de l'Église catholique*, et en tenant compte des conditions pastorales spécifiques de la portion de fidèles qui lui est confiée.
4. On souhaite que, sous la responsabilité de l'évêque, on organise dans chaque diocèse des moments de catéchèse destinés aux jeunes et à ceux qui cherchent le sens

de leur vie, afin de découvrir la beauté de la foi de l'Église, et que l'on organise des rencontres avec ses témoins privilégiés.

5. Il sera opportun de vérifier la réception du Concile Vatican II et du *Catéchisme de l'Église catholique* dans la vie et la mission de chaque Église particulière, surtout dans le domaine de la catéchèse. Pour ce faire, on espère que, soutenus par les Commissions des Conférences épiscopales pour la catéchèse, les Services diocésains de la catéchèse, qui ont le devoir de veiller à la formation des catéchistes sur le plan des contenus de la foi, feront un nouvel effort.

6. La formation permanente du clergé pourra être centrée, particulièrement au cours de cette *Année de la foi*, sur les textes du Concile Vatican II et sur le *Catéchisme de l'Église catholique*, en traitant, par exemple, des thèmes comme « l'annonce du Christ ressuscité », « l'Église sacrement du salut », « la mission d'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui », « la foi et l'incrédulité », « la foi, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux », « la foi et la vie éternelle », « l'herméneutique de la réforme dans la continuité », « le catéchisme dans la charge pastorale ordinaire ».

7. On invite les évêques à organiser, surtout pendant le Carême, des célébrations pénitentielles pour demander pardon à Dieu, en particulier pour les péchés contre la foi. Cette *Année* sera aussi un temps favorable pour s'approcher avec plus de foi et plus souvent du sacrement de pénitence.

8. On espère inciter le monde académique et celui de la culture à de nouvelles occasions de dialogue créatif entre foi et raison, par des symposiums, des colloques et des journées d'étude, surtout dans les Universités catholiques, afin de montrer « comment entre foi et science authentique il ne peut y avoir aucun conflit parce que les deux, même si c'est par des chemins différents, tendent à la vérité ».

9. Il sera important de favoriser des rencontres avec des personnes qui, « bien que ne reconnaissant pas en soi le don de la foi, sont quand même dans une recherche sincère du sens ultime et de la vérité définitive sur leur existence et sur le monde », en s'inspirant aussi des dialogues du *Parvis des gentils*, initiés sous la direction du Conseil pontifical de la Culture.

10. L'*Année de la foi* pourra être l'occasion de faire davantage attention aux écoles catholiques, lieux adaptés pour offrir aux élèves un vivant témoignage du Seigneur et pour cultiver leur foi, en rappelant opportunément l'existence de bons instruments catéchétiques à utiliser, comme, par exemple, le *Compendium* du *Catéchisme de l'Église catholique* ou le *Youcat*.